

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance ordinaire du 18 juin deux mille sept

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M. Raymond AGRAZ, M. Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Monique BAUDIN, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelise BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M. Jean-Luc CALAS, M. Didier CODORNIU, M. Jean COSTADAU, M. Gérard CRIBAILLET, M. François DE CORNELISSEN, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, M. Pierre FAIRBANK, Mme Renée FEUILLET, Mme Brigitte FIGUERAS, M. Yvon GARCIA, M. Bernard GEA, M. Michel GREZE, M. André GROBY, Mme Solange IZARD, M. Jean-Claude JULES, M. Gérard KERFYSER, M. Louis LABATUT, M. Aimé LAFFON, M. Georges LAMILHAU, M. Robert LOIS, M. Roger LOPEZ, M. Ange MANDELLI, Mme Valérie MAUDHUIT, M. Jean-Michel MENAGER, M. Marc MENETRIER, M. Louis MOLVEAU, M. Michel MOYNIER, M. Claude MULERO, M. Marcel NERIN, Mme Georgette PAIRO, M. Gérard PARRENIN, M. Dominique PETIQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, M. Gilbert PLA, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M. Serge REIG, M. Gérard ROUANET, M. Albert SABATIER, M. Alain SABLAIROL, M. Emile SEGARRA, M. Richard SEVCIK, M. Angelin SICRE, Mme Madeleine SOUCASSE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Mme Véronique TOGNETTI, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, M. Louis VIC, M. Michel YAGUE.

N°C-21/2007

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mademoiselle Yamina ABED

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006
DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
AFFECTATION DES RESULTATS**

Monsieur le Rapporteur expose :

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Robert DEJEAN, Vice-Président de la C.A.N.,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération
lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de l'exercice précédent		126 655.07	4 343 587.55		4 343 587.55	126 655.07
Opérations de l'exercice	31 895 955.26	36 023 892.04	10 949 432.41	11 423 669.14	42 845 387.67	47 447 561.18
Résultats de l'exercice		4 127 936.78		474 236.73		4 602 173.51
Résultats de clôture		4 254 591.85	3 869 350.82			385 241.03
Restes engagés à reporter			7 122 166.99	9 687 495.06		2 565 328.07
RESULTATS NETS		4 254 591.85	1 304 022.75			2 950 569.10

BUDGET EAU

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de l'exercice précédent		100 773.34	299 816.34		199 043.00	
Opérations de l'exercice	1 035 086.37	1 861 855.43	2 525 585.86	2 859 142.17	3 560 672.23	4 720 997.60
Résultats de l'exercice		826 769.06		333 556.31		1 160 325.37
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Résultats de clôture		927 542.40		33 739.97		961 282.37
Restes engagés à reporter			1 885 089.20	1 885 089.20		
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
RESULTATS NETS		927 542.40		33 739.97		961 282.37

BUDGET ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de l'exercice précédent		344 686.77	1 490 612.67		1 145 925.90	
Opérations de l'exercice	1 861 515.07	3 096 501.48	4 895 746.65	8 071 296.79	6 757 261.72	11 167 798.27
Résultats de l'exercice		1 234 986.41		3 175 550.14		4 410 536.55
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Résultats de clôture		1 579 673.18		1 684 937.47		3 264 610.65
Restes engagés à reporter			7 111 913.53	7 111 913.53		
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
RESULTATS NETS		1 579 673.18		1 684 937.47		3 264 610.65

BUDGET TRANSPORTS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de l'exercice précédent		329 490.38		19 284.44		348 774.82
Opérations de l'exercice	2 283 675.91	2 217 795.40	99 054.09	65 000.00	2 382 730.00	2 282 795.40
Résultats de l'exercice	65 880.51		34 054.09		99 934.60	
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Résultats de clôture		263 609.87	14 769.65			248 840.22
Restes engagés à reporter	-----	-----	-----	-----	-----	-----
RESULTATS NETS		263 609.87	14 769.65			248 840.22

BUDGET REGIE COMMUNAUTAIRE DES POMPES FUNEBRES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de l'exercice précédent	2 180.07		13 084.01		15 264.08	
Opérations de l'exercice	584 912.84	595 095.66	17 320.03	88 423.60	602 232.87	683 519.26
Résultats de l'exercice		10 182.82		71 103.57		81 286.39
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Résultats de clôture		8 002.75		58 019.56		66 022.31
Restes engagés à reporter	-----	-----	-----	-----	-----	-----
RESULTATS NETS		8 002.75		58 019.56		66 022.31

VU l'avis favorable de la Commission des Finances et des Commissions I, II et III réunies collégalement, je vous propose :

- de donner acte à Monsieur le Président de la présentation des comptes administratifs des budgets principal et annexes,
- de constater l'identité des renseignements portés aux comptes administratifs avec ceux mentionnés au compte de gestion du Trésorier Principal.
- d'arrêter les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés ci-dessus,
- d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal qui s'établit à 4 254 591.85 €
 - à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », pour 3 870 000 €
 - le solde, soit 384 591.85 €, à la section de fonctionnement, compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »
- d'affecter l'excédent d'exploitation du budget annexe de l'eau qui s'établit à 927 542.40 €
 - à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », pour 910 000 €
 - le solde, soit 17 542.40 €, à la section d'exploitation, compte 002 « excédent antérieur reporté »
- d'affecter l'excédent d'exploitation du budget annexe de l'assainissement qui s'établit à 1 579 673.18 €
 - à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », pour 1 100 000 €
 - le solde, soit 479 673.18 €, à la section d'exploitation, compte 002 « excédent antérieur reporté »
- d'affecter l'excédent d'exploitation du budget annexe des transports qui s'établit à 263 609.87 €
 - à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », pour 25 000 €
 - le solde, soit 238 609.87 €, à la section d'exploitation, compte 002 « excédent antérieur reporté »
- de conserver en section d'exploitation l'excédent d'exploitation du budget de la régie communautaire des pompes funèbres soit 8 002.75 €

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Michel MOYNIER

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture
le :
et de sa publication
le :